



LA MAISON PLACE SAINT-MARTIN

Cette maison, acquise par la mairie, va être réhabilitée et aménagée en deux logements : un T2 et un T4. Le montant estimatif des travaux est d'environ 160 000 € HT. Le financement est finalisé et se répartit en 80 % de subventions (Etat DETR : 30%, Europe FEDER Massif Central 50 %) et 20% d'autofinancement. L'appel d'offres sera lancé début 2024. A noter que nous sommes la première commune du Lot à bénéficier de cette aide du FEDER Massif Central. C'est à Violaine DELPECH-FRAYSSSE toujours à l'écoute sur le terrain et à l'efficacité des techniciens mis au service de la commune par le Département que nous le devons. Nous les remercions pour cette mobilisation sans faille.